

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 24 NOVEMBRE 2025

Mme Faccenda, Principale du collège ouvre la séance à 18h15.

Mme Faccenda souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et aux nouveaux membres élus. Elle propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

- Sont présents 22 membres sur 30,
- Mme Thierry, personnalité qualifiée, Madame Bonnard Le Floch, Monsieur Bazire, représentants de la collectivité territoriale, Monsieur Rosser parent d'élèves sont excusés.
 - Mme Conq, agent comptable et membre invité est excusé.

Madame Faccenda demande aux membres du CA d'accueillir Mme Deal, stagiaire M2 Histoire Géo présente en observatrice dans le cadre de sa formation et Mme Almeida Da Mota également en observatrice..

Madame Faccenda présente le rôle et les missions d'un Conseil d'Administration dans le cadre du pilotage et fonctionnement de l'établissement.

Mme Faccenda propose la candidature de Monsieur Corbin en tant que secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

- Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 octobre 2025.

VOTE		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 7

Mme Faccenda indique l'ajout du point 11-11 ET 10 : DBM pour information et DBM pour vote.

POINT I- Vie de l'établissement : acteurs et instances

1. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Mme la Principale présente le règlement intérieur du Conseil pour l'année 2025/2026 aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 1).

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

2. Commission Permanente

Mme Faccenda apporte les précisions suivantes aux membres du Conseil :

La Commission Permanente est désormais créée par le Conseil d'Administration uniquement si délégation de compétence lui est donnée. Le Conseil d'Administration doit donc se prononcer sur la création ou non d'une Commission Permanente lors de la première réunion qui suit son élection et choisir quelles compétences il lui délègue parmi celles mentionnées aux 6°, 7°, 8°, 9°, 10° et 12° de l'article R. 421-20. »

La Commission Permanente n'instruit plus obligatoirement les questions relevant de l'article R421-2 du code de l'éducation (emploi de la DGH par exemple) qui sont désormais de la compétence unique du conseil d'administration.

Mme Faccenda précise que ce vote aura lieu chaque année après le renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité pour la non-constitution de la Commission Permanente pour l'année scolaire 2025/2026.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

3. Installation du conseil pédagogique

Mme la Principale indique que le conseil pédagogique est une instance de concertation entre les professeurs au sein de l'établissement. Il participe à l'autonomie pédagogique des Établissements Publics Locaux d'Enseignement.

Il est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Cette instance sera notamment le lieu de la rédaction du Projet d'Établissement et de la mise en œuvre des orientations ministérielles. Le conseil pédagogique peut associer toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction des sujets traités.

4. Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Mme la Principale présente brièvement le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), le programme étant en cours de rédaction.

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégrée au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Mme Faccenda présente les membres du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CI. annexe 2).

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

5. Installation du conseil de discipline

Mme la Principale indique que le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement (avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes) et en

présente les membres (Cf. annexe 3).

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

6. Installation de la commission éducative

Mme la Principale indique que la commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas aux obligations scolaires.

Cette commission doit favoriser la recherche d'une réponse éducative personnalisée. L'objectif est d'amener l'élève à réfléchir au sens de sa conduite, aux conséquences de ses actes pour lui-même et autrui.

Cette commission peut également être consultée lorsque des incidents graves ou récurrents surviennent, participant ainsi à la mise en place d'une politique de prévention.

Mme Faccenda présente les membres de la Commission Educative (Cf. annexe 4).

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

7. Installation du Conseil de la Vie Collégienne (CVC)

Mme la Principale indique que le Conseil Vie Collégienne a pour objectif de rendre les élèves acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition. Avec cette expérience, les élèves pourront montrer leur investissement citoyen, développer leur sentiment d'appartenance au collège. Ce conseil se réunira au minimum avant chaque conseil d'administration, selon les besoins et à la demande des élèves. Il traitera des questions relatives à la vie de l'établissement :

- Les principes généraux de l'organisation des études et du temps scolaire,
- L'élaboration et la modification du projet d'établissement et du règlement intérieur,
- Les questions de restauration,
- La santé, l'hygiène et la sécurité,
- L'aménagement des espaces destinés à la vie collégienne,
- L'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

Madame Faccenda informe les membres du Conseil que le Conseil Vie Collégienne est en cours de constitution par Madame Morin, CPE.

Les délégués de classe ont quant eux bénéficié d'une formation le lundi 24 novembre après-midi pour le cycle 4. Les élèves de 6èmes bénéficieront également d'une formation le mardi 2 décembre de 9h à 12h. Cette formation est mise en œuvre par Madame Morin accompagnée d'AED.

8. Installation de la Commission d'Hygiène Sécurité et Conditions au Travail (CHSCT)

Mme la Principale indique que cette commission est chargée de faire toutes les propositions utiles au Conseil d'Administration au vu de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

Mme Faccenda en présente la composition (Cf. annexe 6).

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

9- Information Évaluation établissement

Madame Faccenda informe les membres du Conseil d'Administration que le Collège est engagé dans le processus d'évaluation pour l'année 2025/2026, évaluation qui accompagnera la réécriture du projet d'établissement qui arrive à son terme.

Madame Faccenda en présente :

- Les finalités et les enjeux

- **Périmètre de l'évaluation** : tous les établissements publics et privés sous contrat de l'éducation nationale et du ministère chargé de l'agriculture.
- **Finalité** : amélioration de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement.
- **Objectif** : développement des capacités d'action et d'initiative des établissements pour les aider à répondre à leur mission de service public
- **Organisation** : auto-évaluation et évaluation externe conduisant à l'élaboration du projet d'établissement.
- **Une évaluation qui engage l'établissement dans un processus d'amélioration continue avec une périodicité de cinq années**

- Les Principes :

- Une évaluation **en contexte** qui permet à l'établissement d'identifier les éléments qui s'imposent à lui, mais aussi ses marges d'autonomie.
- Une évaluation qui prend appui sur les **besoins des élèves** pour identifier des orientations stratégiques pertinentes.
- Une évaluation **collaborative** qui associe l'ensemble des parties prenantes pour construire une vision partagée de l'établissement et se donner des objectifs communs.
- Une évaluation **globale** qui couvre les quatre domaines et appréhende l'ensemble des actions menées et des décisions prises.
- Une évaluation **documentée** qui permet aux établissements d'**objectiver** l'analyse.
- Un cadre déontologique qui assure la transparence et la rigueur de la démarche et protège les acteurs.

Mme Faccenda indique qu'elle travaille actuellement à la démarche à mettre en œuvre pour cette auto-évaluation duquel découlera un rapport. Ce rapport sera le fruit d'un travail collectif partagé dans l'établissement qui sera présenté pour information au Conseil d'Administration.

Suite à ce rapport sera mise en œuvre une évaluation externe.

Madame Faccenda présente les domaines qui seront questionnés :

- **Domaine 1 : les apprentissages et parcours des élèves** (acquis scolaires, choix pédagogiques, personnalisation des parcours...)
- **Domaine 2 : la vie et le bien être de l'établissement, le climat scolaire** (climat scolaire et bien être à l'école, continuité, complémentarité des apprentissages, règles de vie, temps et espaces scolaires, inclusion scolaire et équité...)

- **Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement** (orientations de l'établissement, projet d'établissement et contrat d'objectifs, fonctionnement des instances, gestion des ressources humaines, management et développement professionnel des personnels...)
- **Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et son partenariat** (relations avec les autorités de rattachement, services déconcentrés, liens avec les autres établissements, alliance éducative avec les parents et co-éducation....)
- **Domaine 5 : construction du parcours de l'élève et équité**

Mme Faccenda indique qu'elle transmettra le calendrier et le mode opératoire pour cette auto-évaluation qui concerne tous les membres de la communauté éducative à la rentrée 2025 et qui prendra appui sur un comité de pilotage.

Évaluateurs externes

- Monsieur Le Magouarou IA IPR EVS
- Monsieur Karl Tanguy Proviseur Lycée Chaptal Quimper
- Madame Muriel Moyasan Per Dir 22

10- Calendrier prévisionnel

Mme Faccenda présente le calendrier prévisionnel actualisé au 24 novembre.

Monsieur Le Naviel présente le **Forum inter collège « Résistances » 2026** co-organisé par Mme Fourn, professeure d'histoire géographie au collège Croas ar Pennoc de Guilers, Monsieur Madec, professeur d'IGEMC en retraite, Mme Soulard professeure au collège Joséphine Baker, Marjorie Le Gall professeure au collège de l'Harteloire, et lui-même.

Ce forum est prévu le vendredi 6 février pour sa seconde édition. C'est un moment fort et riche pour les élèves de 3èmes. Sont concernés environ 175 élèves des établissements brestois ainsi que 25 stagiaires de l'INSPEE ;

Seront présents Monsieur Georges Duffau Epstein, fils de Joseph Epstein, chef des FTP et entr' autre du réseau Manouchian durant la guerre et fusillé au Mont Valérien en 1944. Son intervention témoignant de l'engagement de son père est d'une qualité remarquable et vraiment accessible pour nos élèves. Les stagiaires M1 seront invités à co animer des ateliers au cours de la journée.

Une intervention de bénévoles d'**Amnesty** : La DUDH de 1948, les Droits Humains aujourd'hui et l'action : « Résistance : défendons les Droits Humains » est également prévue.

Les stagiaires M1 seront invités à co animer des ateliers au cours de la journée.

A ce jour, se pose la question du lieu et de la salle qui pourraient accueillir environ 225 personnes, faute de moyens financiers pour louer une salle.

Monsieur Masson présente le projet « **Portable en pause** » dans lequel est engagé le Collège en lien avec la circulaire du 10 juillet 2025.

La Région académique Bretagne et le Département du Finistère souhaitent soutenir les collèges dans la généralisation du dispositif « Portable en pause » en construisant une éducation à la culture et à la citoyenneté numériques des élèves. Les élèves et les familles seront, avec le corps enseignant, associés à la mise en place de ce dispositif.

- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des élèves et des parents de la communauté éducative,
- Mise en œuvre de pochettes anti-ondes

Madame l'accenda informe :

- qu'une classe de 6ème participera au dispositif « Défi Fake News », action éducative du Conseil départemental avec Mme Rioual et Mme Bouchot.
- Qu'une classe de 4ème participera au dispositif « Report'Aje » action éducative du Conseil départemental avec Mme Kersaudy.

11-Information et bilans exercices sécurité 1^{er} trimestre

Monsieur Masson fait le bilan des exercices sécurité du 1^{er} trimestre :

- **Exercice incendie : 23 septembre à 10h15**

Bien qu'une zone de feu était matérialisée au rez-de-chaussée devant l'infirmerie, le temps d'exécution est bon : 5'20 pour évacuer les bâtiments.

Les points positifs :

- Portes et fenêtres étaient bien fermées pour éviter la propagation du feu ;
- Un itinéraire bis a été emprunté en passant par le self afin de ne pas saturer le seul couloir d'évacuation viable à cause de la matérialisation du feu. Ce parcours n'avait pas été identifié lors de l'exercice précédent et sera donc ajouté au protocole.
- Retour des coupons à Mme MORIN (Mme la CPE) a bien été réalisé et représente un gain de temps pour l'appel ;
- Le rangement des classes sur le terrain de sport était adéquat : CDI, Permanence et Ulis sur la gauche parallèle au mur du cimetière, les autres classes perpendiculaires au même mur. Mme Le HULUDUT et ses élèves devront bientôt nous fabriquer des panneaux en bois pour identifier les classes.

Les points négatifs :

- Création d'un bouchon avec un peu de bousculade sur l'escalier du bâtiment A (côté CDI) : rappeler aux élèves de se déplacer dans le calme, ne pas hésiter à utiliser l'escalier du self ;
- La porte coupe-feu près de la salle du personnel ne s'est pas fermée automatiquement (problème récurrent malgré une réparation) ;
- Pas d'affichage des feuilles d'évacuation dans les salles rénovées au second étage : des pochettes plastiques vont être installées dans chaque salle ;
- Retard sur le pointage lors de l'arrivée sur le terrain de sport le temps d'identifier le personnel en charge : à l'arrivée du terrain de sport le personnel référent se place en tête du groupe.
- Sortir au plus vite sans prendre les cartables (même pour anticiper la récréation).

Ce premier exercice d'évacuation incendie de l'année est donc positif au regard du temps d'évacuation et du parcours emprunté via l'escalier du self.

Lors du prochain exercice, la matérialisation d'un feu sera une nouvelle fois présente mais cette fois dans l'un des étages.

Ainsi, il est possible que le parcours classique ne soit plus praticable.

L'objectif sera alors d'évacuer dans le calme en usant d'un parcours le plus adapté à la position du feu comme l'indique la note de service en pièce jointe.

- **Bilan de l'exercice PPMS intrusion du 17.10.25**

Cet exercice du PPMS Intrusion où l'objectif était de demeurer enfermer, cacher des regards de l'extérieur et silencieux s'est déroulé de manière positive.

- Bonne réception des messages des adultes encadrants par l'équipe de direction via portable avec respect du code :Salle – Classe – Nombre d'élèves – Nombre d'accompagnants – Nombre de blessés.

Cet exercice a permis de préciser quelques points du protocole :

- La fin de l'exercice ou de l'alerte intervient au signal sonore continu utilisé ce jour ;
- Rappel de la nécessité de garder le silence dans ce scénario
- Rappel que Personne ne doit sortir des salles quand l'objectif est de s'enfermer même pour se rendre aux toilettes. Il est impératif d'attendre le signal de fin d'alerte.
- Les portes communes à des salles de classe doivent être fermées.(Il est possible que les usagers n'aient pas. Prévision pour 2026 : changement des barillots de toutes les portes pour les uniformiser-organigramme des clés)
- Salle multiservice contiguë à l'Atelier IAS : le confinement doit être effectué en salle IAS ;
- Pas d'obligation de se cacher sous les tables. L'objectif est d'être regroupé et cacher des regards extérieurs.

Le prochain exercice PPMS intrusion verra comme scénario l'entrée forcée d'un père de famille armé d'une batte de base-ball qui veut en découdre avec le personnel de l'établissement.

Les objectifs seront alors multiples :

- S'enfermer et communiquer avec l'équipe de direction ;
- Estimer la position de l'intrus ; d'ailleurs les lumières des couloirs peuvent être une bonne indication car elles se déclenchent par détection de mouvement ;
- Rejoindre la zone de sûreté et/ou s'échapper ;
- S'échapper.

L'équipe de direction communiquera avant l'exercice afin d'éclaircir les comportements à adopter.

Point II. Points financiers

I. Budget 2025

Monsieur Masson présente le budget 2026 élaboré en concertation avec Madame Faccenda, ordonnateur. (cf. rapport ordonnateur)

La "philosophie" générale de la RCBC, entrée en vigueur en 2013, doit permettre de repérer facilement les objectifs (domaines) déterminés par l'établissement et repérer les charges et les recettes qui ont permis de les atteindre (activités). C'est une logique qui permet au chef d'établissement de facilement les objectifs (domaines) déterminés par l'établissement et repérer les charges et les recettes qui ont permis de les atteindre (activités). C'est une logique qui permet au chef d'établissement de pouvoir piloter à tout moment la structure, et aux administrateurs de se prononcer face à des éléments financiers clairs.

Monsieur Masson présente aux membres du Conseil :

- **Les principes budgétaires :**
 - annualité : budget voté pour une année civile
 - équilibre : recettes – dépenses
 - sincérité
 - universalité : toutes les recettes et dépenses doivent figurer au budget
- **Le cycle budgétaire :**
 - octobre novembre : préparation du budget primitif suite réception de la Dotation de

fonctionnement du Conseil Départemental

- novembre-décembre : vote au Conseil d'Administration- date limite de transmission aux autorités de contrôle : 30 novembre 2025
- année N : exécution du budget
- janvier-mars N+1 : Compte financier
- Budgets rectificatifs possibles en cours d'année. (DBM pour info et/ou vote)
- **La vue d'ensemble du budget 2026 en expliquant les 5 services du budget :**
 - **Services Généraux :**
 - **Activités Pédagogiques (AP) :** 82,622,08€ -équilibré
 - **Vie de l'élève (VE) :** 220,568,68€ équilibré
 - **Administration et logistique (A.L.O) :** 99505,31€ équilibré
 - **Services Spéciaux : Services de Bourses (SBN) 50000€ -Service Restauration Hébergement (SRH) : 123749,85€ équilibré**
- **La synthèse des sources de financement :**
 - **État :** bourses nationales (50000€)-Manuels scolaires (3768€)-Rémunération AED (213681€)
 - **Département (CD29) :** Dotation de fonctionnement (48268€)-Subventions (51718€)-Aide restauration (3670€)-Projet Portable en pause (6700€)
 - **Familles :** Forfait DP et tickets (111914,55€)/ Séjour pédagogique : 1328€ (Ouessant)
 - **Autres :** Taxe d'apprentissage (15400€)-Commensaux (10919€)-Subventions Brest Métropole (5915€).
- **Le Résultat prévisionnel : - 4819,00€**
- **Les Points d'attention 2026 :**
 - **Points positifs**
 - Retour du Fonds Social (2 717,33 €)
 - Importants travaux de rénovation prévus (39 318 €)
 - investissement en équipement cuisine et matériel (casiers, housses verrouillables pour les portables, sèche linge)
 - Maintien des projets pédagogiques (24 391,55 €)
 - Subventions du CD29 pour investissement mais souvent à hauteur de 50%, donc nécessité de prélèvement
 - **Points de vigilance**
 - Suivi de l'achat des denrées
 - Consommation des copies : ramette papier et coût des copies --> code pour copie couleur
 - Coût des affranchissements (3 600€) : envois groupés si 1 de 100 enveloppes
 - Charges d'eau importantes (8 000 €): surveiller la consommation et limiteurs
 - Contribution département élevée (38 079,40€) reversée mais plus de factures
 - **Recommandations**
 - Suivre mensuellement l'exécution du budget SRH (Easylis et TurboSelf)
 - Optimiser les coûts de reprographie (16 838 €)
 - Valoriser la taxe d'apprentissage (15 400 €)
 - Prévoir des budgets rectificatifs si nécessaire --> DBM pour vote quand prélèvement ou DBM pour info si subvention
- **La synthèse du vote du budget primitif 2026 :**

Recettes : 589987,21€ Dépenses : 594826,21€ Résultat : -4819€

• **Un budget maîtrisé**

- Respect des équilibres financiers
- Investissements pour améliorer les conditions de travail
- Maintien de la qualité pédagogique et éducative
- Accompagnement des élèves (bourses, fonds social)

Sur le rapport du Chef d'Établissement, Madame Faccenda demande aux membres du Conseil l'approbation du budget initial de l'exercice 2026 :

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

2-Taux de charges communes 2025

Le Conseil d'Administration propose au Conseil Départemental un taux à 26% de contribution des usagers du service d'hébergement aux charges de fonctionnement pour toutes les catégories (élèves et commensaux) pour 2026 : 11% vers le ALO et 15% pour les charges et les frais du SRH.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

3-FARPI : participation à la rémunération des agents (31%)

La Commission permanente du 6 octobre 2025 du Conseil Départemental a voté des taux de reprise des fluides des établissements à 31 % au lieu du taux habituel de 20,5 %.

4-Présentation délibération tarifs restauration 2025-CD29

La Commission permanente du 6 octobre 2025 conseil départemental a acté les tarifs de restauration et d'hébergement.

Le bouclier tarifaire est une aide complémentaire aux bourses nationales. Seuls les élèves boursiers peuvent en bénéficier.

Condition : déjeuner 4 ou 5 jours par semaine sur une année complète. Cette aide intervient après la déduction de la bourse nationale. Elle est versée au Collège, puis déduite directement de l'avis adressé par le collège à la famille. Cette aide vient donc en déduction du coût du repas.

5- Convention du groupement comptable 2025/2026

N'ayant pas réceptionné la convention du groupement comptable pour l'année 2025/2026, le vote concernant l'autorisation de signature par le Chef d'établissement de l'adhésion du Collège au groupement comptable du Lycée de l'Harteloire est différé.

6-Mise en paiement des HSE AED en CDD Année 2025/2026

Le Conseil d'Administration autorise Le Chef d'Établissement à attribuer jusqu'à 19 Heures Supplémentaires Effectives aux Assistant d'Éducation en Contrat Durée Déterminée dans le cadre de la dotation attribuée pour la période de septembre à décembre 2025 par le Rectorat de Rennes et

jusqu'à 3 HSE annuelle pour les Assistants d'Éducation en Contrat à Durée Indéterminée.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Les membres du Conseil interrogent la grande diminution de l'enveloppe allouée aux collègues AED et la nécessité de devoir procéder à une délibération pour le paiement de ces heures.

7- Contrats Impro Infini Théâtre 6ème : Semestre 2 2024/2025- Semestre 1 : 2025/2026

Le CA autorise le chef d'établissement à signer une convention avec la SCOP Impro Infini pour la mise en oeuvre du spectacle "Vie d'Ado". Montant : 3413.98€ pour régularisation.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Le CA autorise le chef d'établissement à signer une convention avec la SCOP Impro Infini pour la mise en oeuvre du spectacle "Vie d'Ado". Montant : 2890.70€ et 1550.85€.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

8- Délibération certificat d'irrecouvrabilité

Le conseil d'Administration prend en considération le courrier d'irrecouvrabilité de l'huissier de justice SEDLEX attestant que les créances présentes en pj sont devenues irrécouvrables.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

9- Convention télépaiement DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)

Madame l'accenda et Monsieur Masson informent les membres du Conseil de la mise en œuvre du télépaiement pour les familles à compter de janvier 2026, conformément à la délibération du Conseil d'Administration du 22 avril 2022.

10- Recyclage de métaux avec Estève Recyclage

Le conseil d'Administration permet le recyclage de métaux avec l'entreprise Estève Recyclage pour l'année 2025-2026.

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

11-Décision Budgétaire Modificative pour info

Monsieur Masson informe les membres du Conseil de la Décision Budgétaire Modificative N° 15 suite à des subventions attribuées par le CD29 : Collège au cinéma 165.00€ ; Achat casier élèves

1078.00€ ; suceur autolaveur 356.00€ ;:

12-Décision Budgétaire Modificative n°16

Le Conseil d'Administration approuve la décision budgétaire modificative suivante : Investissement Matériel informatique SEGPA (vidéoprojecteur, 3 PC portables) - 3680.76€

VOTE		
Pour : 22	Contre : 0	Abstention : 0

Point III Équipements et travaux

1- Point sur la sécurisation des parcours des jeunes piétons

Mme Faccenda rappelle aux membres du Conseil qu'à la demande des parents du Conseil d'Administration de l'année 2024/2025, un point avait été demandé concernant la sécurité des jeunes piétons Rue Hoche.(vitesse, étroitesse des trottoirs...).

Une réunion a eu lieu au Collège le jeudi 5 décembre en présence de Monsieur Foveau afin d'échanger sur cette problématique.

Un radar pédagogique a été installé dans cette rue pendant plusieurs mois.

La signalétique indiquant la présence d'un Collège et la limitation de vitesse à 30 km/h dans la rue Jules Lesven ont été renforcés.

Le panneau du CD29 indiquant le Collège a également déplacé pour une meilleure visibilité.

Madame Faccenda indique qu'elle reprendra contact avec les services compétents pour faire le point.

2- Point sur les travaux

- Salles : la salle 103 sera livrée le mercredi 26 novembre. Les travaux de la salle 104 auront lieu du jeudi 27 novembre au vendredi 19 décembre..
- Installation de gardes corps sur le toit du bâtiment collège et le toit des logements de fonction durant les vacances de Toussaint
- Réé-gréage salle des personnels et salle des commensaux.
- Étude en cours sur la sécurisation des fenêtres aux étages
- Remplacement de la porte de la chaufferie
- Appel à projet CD29 pour rénovation de 7 salles supplémentaires et hall d'étage
- Demande de renforcement de l'éclairage à l'avant du Collège

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 20h45.

Mme Faccenda remercie l'équipe de restauration pour la magnifique collation préparée et invite les membres à se rendre au buffet.

La Présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCENDA

M.CORBIN

11 Collège Anna Marly BREST -8 rue Jules Lesven 29200 Brest



collège
Anna Marly

académie
Rennes
Éducation

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 6 octobre 2025
- Nomination d'un secrétaire de séance

Point I- Vie pédagogique et Vie scolaire

1. Règlement Intérieur du Conseil d'Administration
2. Commission Permanente
3. Installation du Conseil Pédagogique.
4. Installation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté.
5. Installation du Conseil de Discipline.
6. Installation de la Commission Éducative.
7. Installation du Conseil Vie Collégienne.
8. Installation du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
9. Information Évaluation établissement 2025/2026
10. Calendrier prévisionnel actualisé
11. Information et bilans exercice sécurité 1^{er} trimestre

Point II- Financiers

1. Budget 2025
2. Taux de charges communes 2025 (contribution du SRH au ALO-11 %)
3. FARPI : participation à la rémunération des agents (31%)
4. Présentation délibération tarifs restauration CD29-2025
5. Convention du groupement comptable 2025-2026
6. Mise en paiement HSE AED en CDD Année 2025/2026
7. Contrats Impro Infini Théâtre 6ème : Semestre 2 2024/2025- Semestre 1 : 2025/2026
8. Délibération certificat d'irrecouvrabilité
9. Convention télépaiement DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)
10. Recyclage de métaux avec Estève Recyclage
11. DBM pour information (Subventions CD29 : casiers, Collège au Cinéma et suceur inox auto-laveuse
12. DBM pour vote (investissement matériel informatique SEGPA)

Point III- Travaux et équipements

- 1- Point sur la sécurisation des parcours des jeunes piétons
- 2- Point sur les travaux

La Principale
Madame FACCENDA

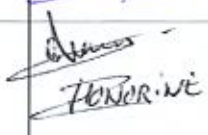
Téléphone
02 98 80 43 93

Télécopie
02 98 46 71 28

Mél.
Ce.0291661y
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven
BP 32049
29220 Brest
codex 2

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

	Qualité		Emargement		Emargement
1. Equipe de direction	Principale Adjoint Directeur SEGPA Secrétaire Général d'EPL CPE	Mme FACCENDA Mr CORBIN Mr MASSON Mme MORIN			
2. Invité(e)	Agent Comptable	Mme CONQ			
3. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère Représentant de la Mairie	Mme BONNARD-LE FLOC'H Mr FOVEAU Mr PICHON Mr BAZIRE	excusée Excuse	Mme TARAGNA Mr FAURE Mr NEDELEC Mme TOURNIER	
4. Personnalités qualifiées	Directrice du Conservatoire de Brest Directrice de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mme THIERRY Mme MERCIER			
5. Personnels élus de l'établissement	Personnels d'Education	ABOLLIVIER Christelle ALMEIDA DA MOTA Manuela CORTELLA Manuel FAVROT Karine GERMAIN Florian GICQUEL Elisabeth JOURDEN Andréa	 (observateur)	LE HULUDUT Amélie LE GALL Anaïs LE NAVIEL Hugo THERENE Audrey TOULEMONT Margaux TREMEDET Cécile WASIUTEK Liouba	 
	TOS	Mr MARIER Mme HONORINE Mme PICARD Mme DA SILVA	 HONORINE		
6. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr TEXIER Mme BIHAN Mr CREIGNOU Mr LE FLOC'H Mr MULLER Mme REHAULT Mme GUEGUEN	 Excuse  Aup	Mr BOREL Mr BOSSER Mr CRASNIER	excusée
	Elèves	Eryne PLOUZENNEC-POLTE Nina ASNAR Elouane HOSH-GEDO	Zélie IGOHO-ZEPHIR Stan MICHEL Erinn LE GOFF		

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

Le présent règlement intérieur détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration du collège Anna Marly de Brest

ARTICLE 1 (article 12 du décret du 31 octobre 1990)

Le conseil d'administration se réunit en séance ordinaire sur l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an. Il est en outre réuni en séance extraordinaire à la demande de l'autorité académique, de la collectivité territoriale de rattachement, du chef d'établissement ou de la moitié au moins de ses membres sur un ordre du jour déterminé.

ARTICLE 2 (article Art R 421-25 du Décret du 21 décembre 2020)

« Le chef d'établissement fixe l'ordre du jour, les dates et heures des séances du conseil d'administration en tenant compte, au titre des questions diverses, des demandes d'inscription que lui ont adressées par les membres du conseil. Il envoie les convocations, accompagnées de l'ordre du jour et des documents préparatoires, au moins huit jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence

ARTICLE 3 (article 15 du décret du 30 août 1985)

Les séances du conseil d'administration ne sont pas publiques. L'autorité académique ou son représentant peut assister aux réunions du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut inviter à titre consultatif toute personne dont la présence paraîtrait utile.

ARTICLE 4

Les titulaires sont convoqués à chaque Conseil d'Administration. En cas d'absence d'un titulaire, celui-ci organisera son remplacement auprès d'un suppléant.

ARTICLE 5

Les séances débutent, sauf exception, à 18h00 et sont organisées de préférence le lundi, mardi ou jeudi. La durée des séances est fixée à 3 heures 30, avec prolongation possible de 30 min au maximum. Si cette prolongation s'avérait insuffisante, le Conseil d'administration se réunira dans un délai de 48h maximum.

ARTICLE 6

Le procès-verbal du Conseil d'Administration précédent est adopté en début de séance.

ARTICLE 7

Un secrétaire de séance sera désigné en début de séance.

ARTICLE 8

Les votes sont personnels, ils interviennent à la majorité des suffrages exprimés. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix. Le vote secret est de droit si un membre du Conseil le demande.

ARTICLE 9 - Les dispositions du présent règlement sont adoptées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 24 novembre 2025 pour la durée de l'année scolaire 2025-2026.

COMITE D'ÉDUCATION A LA SANTÉ ET CITOYENNETÉ

2025/2026

Instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégrée au projet d'établissement. Le CHSC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Chef d'Établissement Personnels d'éducation, sociaux et de santé	Mme Faccenda Madame MORIN Madame CLAUSE Madame MONAI
Représentants élus des personnels enseignants et personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service.	Mme GICQUEL - Mme TREMEDET Mr L.E NAVIEL – Mme L.E HULUDUT
Représentants élus des parents d'élèves	Monsieur BOSSER
Représentant élu des élèves	Hanibal MEHARI ARAYA Rahmata ISSOUF
Représentants de la Ville et de la Collectivité de rattachement	

CONSEIL DE DISCIPLINE

2025/2026

Chef d'Établissement	Mme Paccenda
Gestionnaire	M.Masson
Conseiller Principal d'Éducation	Mme Morin
Représentants des personnels 4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation (4 titulaires/4 suppléants) 1 au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service (1 titulaire/1 suppléant)	Mme FAVROT – Mme ALMEIDA DA MOTA Mme LE GALL – Mme JOURDEN Mme THERENE Mme TOULEMONT M.MARIER/Mme HONORINE
Représentants élus des parents d'élèves (3 titulaires/3 suppléants))	Mr TEXIER-M.MULLER M.LE FLOCH-MME GUEGUEN Mme BIHAN-Mme REHAULT
Représentant élu des élèves (2 titulaires/2 suppléants)	Elouane HOSGUEDO-Erin LE GOFF Nina ASNAR-Stan MICHEL

COMMISSION ÉDUCATIVE

2025/2026

Chef d'Établissement Conseiller Principal d'Éducation	Mme Faccenda Mme Morin
Représentants des personnels au titre des personnels d'enseignement et d'éducation (2 titulaires/2 suppléants) au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service (2 titulaires/2 suppléants) Représentants élus des parents d'élèves (3 titulaires/3 suppléants)	Mr CORTELLA – Mme ABOLLIVIER Mme WASIUTEK - Mme BIHAN-M.LE FLOCH M.TEXIER M.MULLER
Représentants élus des élèves (3 titulaires/3 suppléants)	Elouane HOSGUEDO-Erin LE GOFF Nina ASNAR-Stan MICHEL Erync PLOUZENNEC-POLTE-Zélie IGOHO- ZEUR

COMMISSION CHSCT

2025/2026

Chef d'Établissement	Mme Faccenda
Gestionnaire	M.Masson
Directeur de SEGPA	M.Corbin
Conseiller Principale d'Éducation	Mme Morin
Représentants des personnels au titre des personnels d'enseignement et d'éducation (2 titulaires/2 suppléants) au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques , ouvriers et de service (2 titulaires/2 suppléants)	Mme GICQUEL – Mme TREMEDET Mr LE NAVIEL – Mme LE HULUDUT
Représentants élus des parents d'élèves (2 titulaires/2 suppléants)	Monsieur BOSSER- Madame BIHAN Monsieur MULLER-Monsieur TEXIER
Représentant Collectivité de Rattachement (1)	
Représentant Élève (1 titulaire/1 suppléant)	Lison TREVOU / Arfanc RANDRIAMIARAMANANA ANWARD MAEVA

Une évaluation de l'établissement dans sa globalité

Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'établissement

Contexte de l'établissement

Domaine 1
Apprentissages
et parcours
des élèves

Questions évaluatives

Quoi ? Comment ? Pourquoi ?
Objectifs – Justifications

Atouts – Réussites – Leviers
Contraintes – Points de vigilance

Pistes de travail – Priorités – Actions
Objectifs et suivi

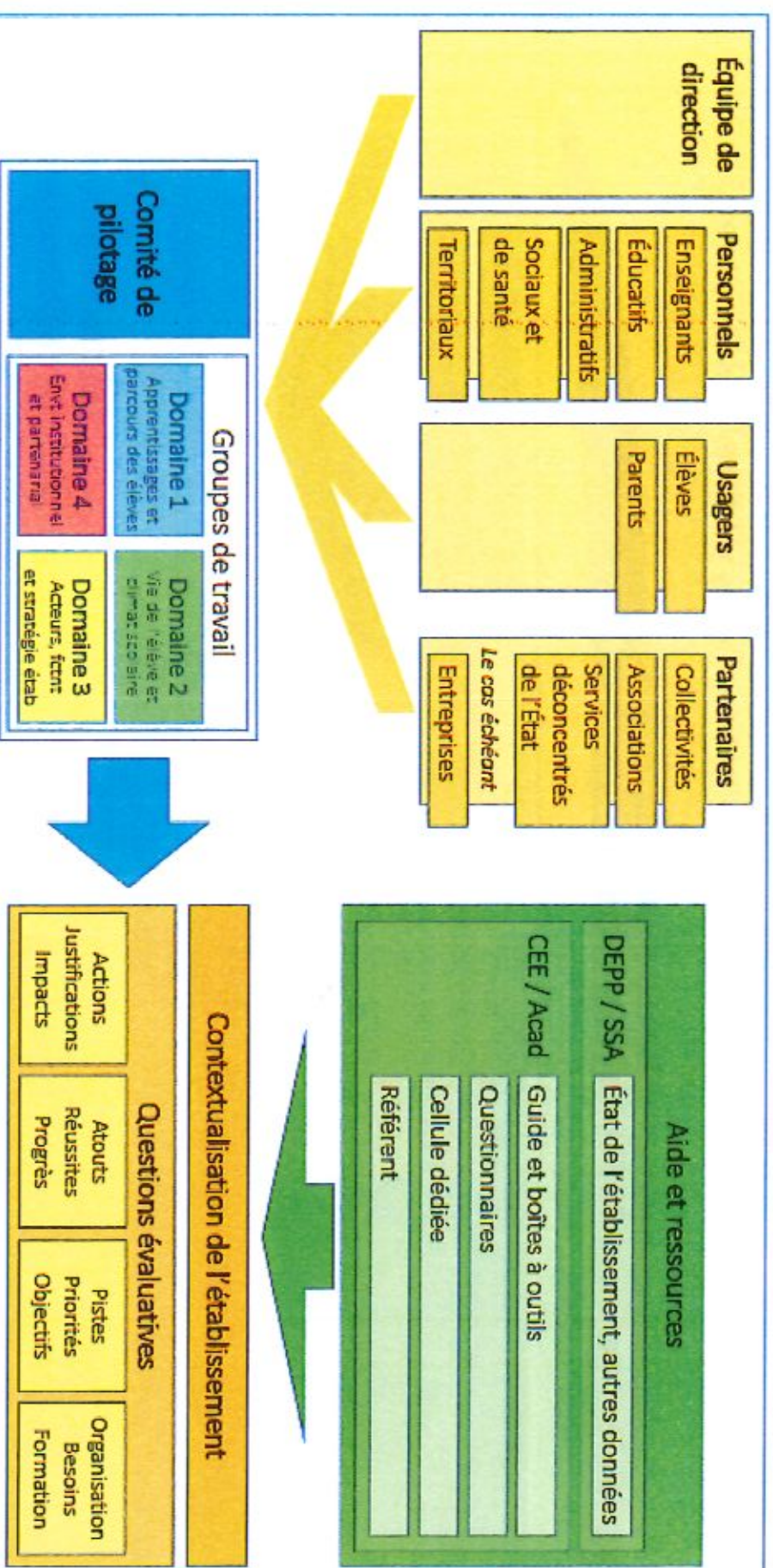
Organisation
Ressources internes et externes
Besoins en formation – Accompagnement

Domaine 4
L'établissement
dans son environnement
institutionnel et partenarial

Domaine 2
Vie de l'élève
et climat scolaire

Domaine 3
Acteurs,
fonctionnement et
stratégie de l'établissement

La place centrale du comité de pilotage



Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'établissement

Auto-évaluation

Mobilise l'ensemble des acteurs

Analyse le contexte externe et interne de l'établissement

Interroge quatre domaines

Domaine 1 Apprentissages et parcours des élèves

Domaine 2 Vie de l'élève et climat scolaire

Domaine 3 Acteurs, fonctionnement et stratégie étab

Domaine 4 Environnement institutionnel et partenarial

Définit des priorités stratégiques et des objectifs

Identifie des pistes d'action et des besoins en formation

Évaluation externe

Expertise les pièces du dossier

Échange avec l'ensemble des acteurs

Approfondit la réflexion commune avec l'établissement



Identifie les points d'appui et les marges de progrès

Propose un plan d'action et de formation

Rapport d'évaluation

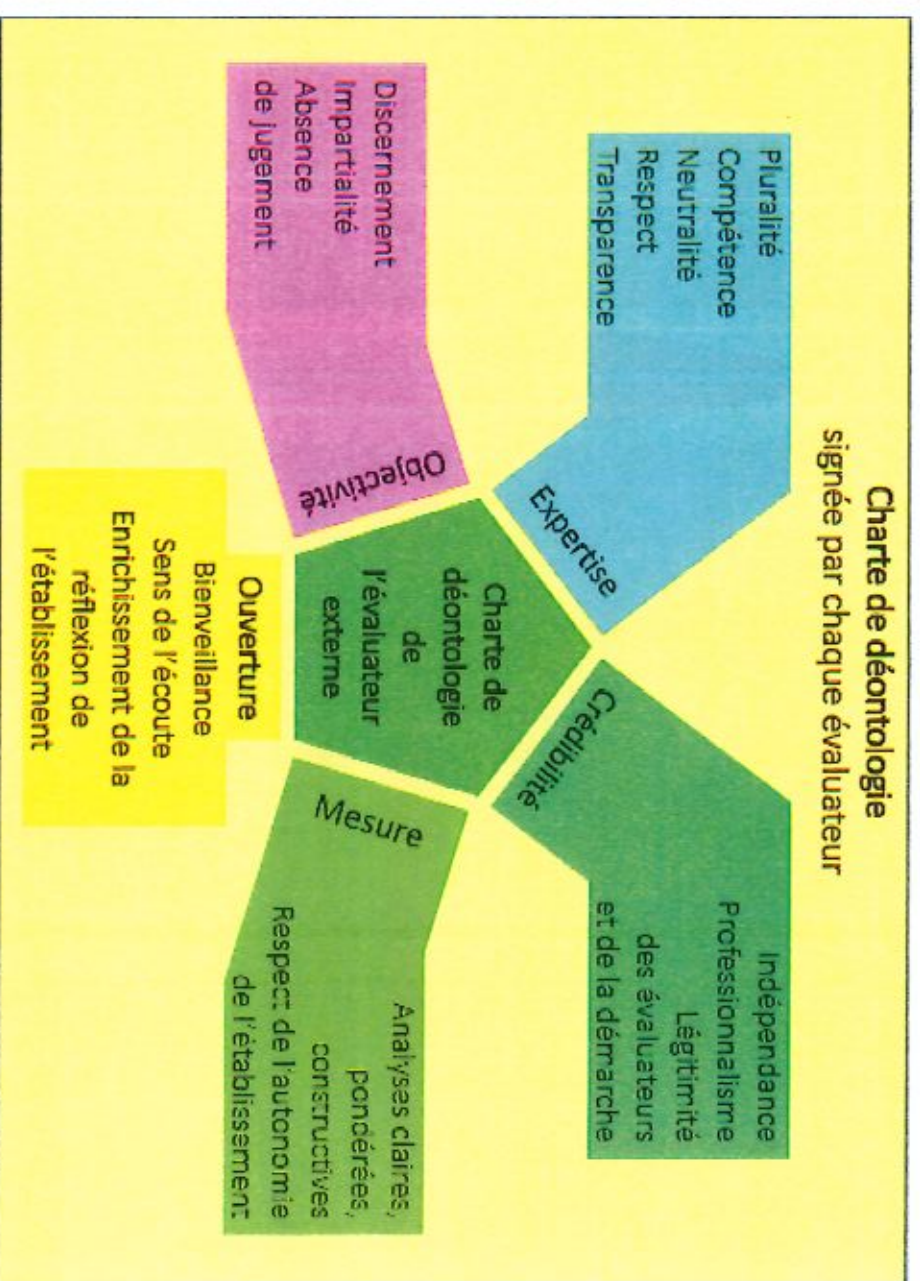
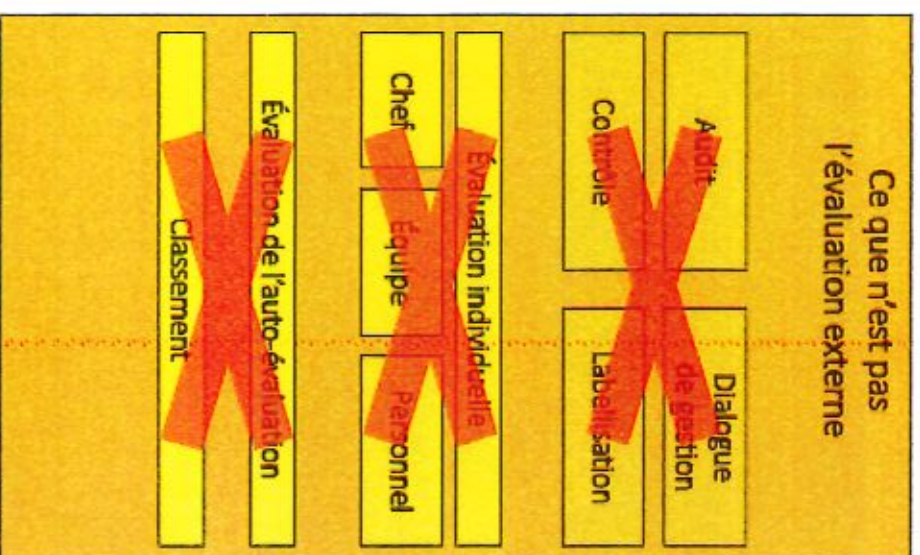
Axes stratégiques

Plan d'actions et de formation

Suivi et accompagnement de l'établissement

Évolution du plan académique de formation

Développement de la démarche évaluative



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025 /2026	
6/5 CHAD Visite du Quartz	Lundi 24 novembre de 8h30 à 11h
Tout le monde lit !	Lundi 25 novembre de 11h à 12h
Conseil d'Administration n°2	Lundi 24 novembre à 18h
61/52 Parcours intervention médiateurs urbains	Mardi 25 novembre de 10h à 11h
Collège au Cinéma 5ème Parvana	Mercredi 26 novembre de 9h45 à 12h
UNSS Cross Départemental Quimper	Mercredi 26 novembre de 8h30 à 17h
63 Parcours intervention médiateurs urbains	Mercredi 26 novembre de 10h à 11h
Conseil Pédagogique n°2	Jeudi 27 novembre à 16h45 Salle 12
Fin du 1^{er} trimestre	Vendredi 28 novembre
52 Parcours intervention médiateurs urbains	Vendredi 28 novembre de 10h à 11h
Nuit de l'orientation CCI Métropolitaine Bretagne ouest -	Vendredi 28 novembre de 17h à 21h
APE Vente de Saucissons	Décembre
Inscriptions DNB Session 2026	Du lundi 1^{er} au vendredi 19 décembre
62/51 Parcours intervention médiateurs urbains	Lundi 1^{er} décembre de 10h à 11h
Ciné concert Studios	Lundi 1^{er} décembre de 13h30 à 16h30
Tout le monde lit !	Lundi 1^{er} décembre 13h30-14h25
Conseils de classe niveau 3ème	Lundi 1^{er} décembre
Formation délégués 6èmes	Mardi 2 décembre de 9h à 12h
Cordées de la réussite EPS 3èmes volontaires	Mardi 2 décembre de 13h à 13h20
Conseils de classe niveau 5ème	Mardi 2 décembre
Cfg Individuel	Mardi 2 décembre de 9h à 17h
Remise de bulletins 3èmes	Jeudi 4 décembre à partir de 16h45
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Le vendredi 5 Décembre de 8h à 12h 43 gr1
53 Parcours intervention médiateurs urbains	Lundi 8 décembre de 10h à 11h
Tout le monde lit !	Lundi 8 décembre de 14h30 à 15h30
Remise de bulletins 5ème	Lundi 8 décembre à partir de 16h45
6/5 CHAD	Mardi 9 décembre de 10h à 12h

Intervention Collectif Bilaka	
51 Parcours intervention médiateurs urbains	Mardi 9 décembre de 10h à 11h
Conseils de classe 4èmes (2 classes)	Mardi 9 décembre
Avant Scène Quartz 6/5 CHAD 4/3 Inscrits	Mardi 9 décembre 19h-20h15
UNSS Cross Académique	Mercredi 10 décembre
Liaison Primaires Accueil Kerichen/Pillier Rouge avec rencontres sportives	Jeudi 11 décembre de 9h à 15h30
5/4 CHAM : Intervention Mme Zayed Découverte de la pratique instrumentale et vocale de la musique arabe	Jeudi 11 décembre de 10h à 12h
Pause Dansée avec les CHAD	Jeudi 11 décembre de 13h à 13h25
Conseils de classe 4ème (1 classe) et 6ème (1 classe)	Jeudi 11 décembre
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Vendredi 12 Décembre de 8h à 12h 43 gr1
Vendredi 12 décembre Portable en pause	Niveau 3ème Intervention Ligue de l'Enseignement
Tout le monde lit !	Lundi 15 décembre de 15h30 à 16h30
Niveau 3ème intervention EVARS	Lundi 15 décembre
Lundi 15 décembre Portable en pause	Niveau 5ème intervention M.Caro
Conseils de classe 6èmes (2 classes)	Lundi 15 décembre
Remise de bulletins 4ème	Mardi 16 décembre à partir de 16h45
3ème stage en entreprise	Du mardi 16 décembre au vendredi 19 décembre
CHAD Avant Scène Quartz Sao paulo Dance Compagny,	Mercredi 17 décembre en soirée
Jeudi 18 décembre Portable en pause	Niveau 6ème et Niveau 5ème Intervention M.Caro et M.Olivier
6ème théâtre spectacle Boule de Neige à la Maison du Théâtre Lambézellec	Jeudi 18 décembre de 14h30 à 16h45
Pour les parents Débats sur les usages du numérique et des écrans	Jeudi 18 décembre 18h
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Le vendredi 19 Décembre de 8h à 12h 43 gr1
Fermeture établissement	Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier
APE	Janvier

Tout le monde lit !	Jeudi 9 avril de 9h à 9h50
Stage en entreprise Niveau 4ème	Du jeudi 9 avril au vendredi 10 avril
MDPH Demande renouvellement AESH/MPA	Date limite : vendredi 10 avril
Fermeture établissement	Du mercredi 15 avril au dimanche 26 avril
Orientation EGPA	Date limite : vendredi 24 avril
CHAD Évaluations Conservatoire	Mardi 28 avril à partir de 15h15
EAFC Formation « Constellation SEGPA » au collège	Mercredi 29 avril de 9h30 à 11h30
Tout le monde lit !	Jeudi 30 avril de 10h05 à 11h
APE Vente de Saucissons	Mai
Oral Blanc Soutenance de projet 3ème	Mercredi 6 mai matin
Les 6èmes au Vorgium de Carhaix	Jeudi 7 mai toute la journée
Tout le monde lit !	Jeudi 7 mai de 11h à 12h
DNB Blanc n°2	Le lundi 11 et mardi 12 mai
3èmes Spectacle Holden à la Maison du Théâtre	Mercredi 13 mai de 10h à 12h
Fermeture établissement	Du jeudi 14 au dimanche 17 mai
41 Visite de la Base Navale	Lundi 18 mai
Tout le monde lit !	Jeudi 21 mai de 13h30 à 14h30
Tout le monde lit !	Jeudi 28 mai de 14h30 à 15h30
4/3 Abonnement Avant Scène J'ai deux amours Orchestre national de Bretagne et Alexandre Tharaud au piano un répertoire construit autour de J. Baker	Vendredi 28 mai à 20h30
Collège au Cinéma 4ème les temps modernes	Lundi 1^{er} juin 9h45-12h
4/3 CHAD Abonnement Avant Scène "De fugues...en suite..." de Salia Sanou	Mardi 2 juin en soirée
Tout le monde lit !	Vendredi 5 juin de 8h à 8h50
Festival de Danse UNSS Plougastel	Du vendredi 5 au samedi 6 juin
Stage Kayak 4 ^{ème} 3 et 4ème4-cycle EPS	Le lundi 8, mardi 9 et jeudi 11 juin
Collège au Cinéma 6ème les temps modernes	Lundi 8 juin 9h45-12h
Niveau 3ème : Épreuve de soutenance orale DNB session 2026	Le Mercredi 10 juin matin
Tout le monde lit !	Vendredi 12 juin de 9h à 9h50
Stage 3ème SEGPA n°3	Du lundi 15 juin au samedi 27 juin
Oraux blancs niveau 4ème	Le mercredi 17 juin matin

Spectacle du Collège Mac Orlan	Jeudi 18 juin
Tout le monde lit !	Vendredi 19 juin de 10h05 à 10h55
Révisions DNB niveau 3ème	Durant la semaine du lundi 22 juin
Épreuves du DNB session 2026*	Vendredi 26 juin 9h-12h15 français
Épreuves du DNB session 2026*	Lundi 29 juin 9h-11h Histoire Géographie EMC
Épreuves du DNB session 2026*	Lundi 29 juin 13h30-14h30 Sciences physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie*) Deux disciplines sur les trois
Épreuves du DNB session 2026*	Mardi 30 juin 9h-11h Mathématiques
Fin de l'année scolaire	Le vendredi 3 juillet

* Bulletin officiel n° 36 du 25 septembre 2025

La Principale Marie FACCENDA

Vente de Crêpes et caramel	
FSE Vente de galettes	Janvier
DNB 2027-Niveau 4ème demande aménagements examens	Du lundi 5 janvier au vendredi 31 Mars
Tout le monde lit !	Mardi 6 janvier de 8h à 9h
3èmes rédaction rapports de stage	Mardi 6 janvier en groupes
Réunion parents information post-3^{ème} en présence des proviseurs	mi-janvier
Tout le monde lit !	Mardi 13 janvier de 9h à 9h50
EAFC Formation « Constellation SEGPA » au collège	Mercredi 14 janvier de 9h30 à 11h30
Portes Ouvertes Collège	Le Vendredi 16 janvier à partir de 16h30
Forum de l'apprentissage au Quartz	Samedi 17 janvier
Stage n°1 4^{ème} SEGPA	Du lundi 19 janvier au samedi 24 janvier
Tout le monde lit !	Mardi 20 janvier de 10h à 11h
41 Parcours Citoyen Tribunal de Grande Instance	Lundi 26 janvier après-midi
Toute le monde lit !	Mardi 27 janvier de 11h à 12h
Représentation théâtre 6GR1 et 6GR2	Mardi 27 janvier 18h MPT Penn Ar Créach
Niveau 3ème : DNB Blanc n°1	Jeudi 29 et vendredi 30 janvier
Salon « Trajectoires » orientation post-3ème	Samedi 31 Janvier
Mini-stages-entretiens COP-portes ouvertes établissements scolaires	Niveau 4ème-3ème : février-avril
Orientation EGPA pour les élèves non- préorientés	Du lundi 2 février au vendredi 13 mars
Tout le monde lit !	Mardi 3 février de 13h30 à 14h30
EAFC Formation « Constellation SEGPA » au collège	Mercredi 4 février de 9h à 11h
Cordées de la réussite EPS pour les élèves inscrits match BBH/Le Havre Arena Brest	Mercredi 4 février en soirée
Forum de la Résistance	Vendredi 6 février
4/3 Abonnement Avant Scène Hommage John Coltrane avec le saxophoniste <u>Isaiah</u> Collier (jazz)	Lundi 9 février à partir de 20h30
Tout le monde lit !	Mardi 10 février de 14h30 à 15h30

Fermeture établissement	Du mercredi 18 février au dimanche 1^{er} mars
APE Vente de pizzas	Mars
Cordées de la Réussite EPS 3èmes volontaires inscrits	Mardi 3 mars de 8h à 17h30 Journée immersion STAPS Brest
Tout le monde lit !	Mercredi 4 mars de 8h à 8h50
EAFC Formation « Constellation SEGPA » au collège	Mercredi 4 mars de 9h30 à 11h30
41/44 sortie Lanvéoc	Jedi 5 mars journée
MDPH ULIS 1ère demande	Vendredi 6 mars
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Vendredi 6 mars de 8h à 12h 43 gr2
Stage n°2 3ème SEGPA	Du lundi 9 mars au samedi 21 mars
Tout le monde lit !	Mercredi 11 mars de 9h à 9h50
Fin du 2d trimestre	Vendredi 13 mars
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Vendredi 13 mars de 8h à 12h 43 gr2
Portes Ouvertes du Conservatoire	Samedi 14 mars au mardi 23 juin
Conseils de classe 2d trimestre	A partir du lundi 16 mars
PIX 2026	Du lundi 16 mars au mardi 23 juin
Conseil d'Administration COFI	Mardi 17 mars à 18h
Tout le monde lit !	Mercredi 18 mars de 10h05 à 11h
Collège au Cinéma 5ème yulli	Vendredi 20 mars 9h30-12h
MDPH 1ère demande AESH/MPA date limite	Vendredi 20 mars
Sortie pédagogique « la caisse à clous »	Vendredi 20 mars de 8h à 12h 43 gr2
Semaine de la presse et des médias	Du lundi 23 mars au vendredi 27 mars
62 Défi Fake News action éducative CD29	Du lundi 23 mars au vendredi 10 avril
Tout le monde lit !	Mercredi 25 mars de 11h à 12h
Cordées de la Réussite EPS 3èmes volontaires inscrits	Visite ENS Rennes Jedi 26 mars de 8h à 17h30
Collège au Cinéma 4ème yulli	Vendredi 20 mars 9h30-12h
MDPH Demande de renouvellement ULIS	Date limite : vendredi 27 mars
Tout le monde lit !	Jedi 2 avril de 8h à 8h55
Devoirs communs 4ème	Mardi 7 avril et mercredi 8 avril

Académie :
RENNES

Exercice : 2026

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

DEPARTEMENT :
FINISTÈRE

Etablissement : 0291661Y
COLLÈGE ANNA MARLY
8 rue Jules Lesven

29200 BREST
Téléphone : 02.98.60.43.93

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

Marie FACCENDA, chef d'établissement

Exercice : 2026

Etablissement : 0291661Y

COLLEGE ANNA MARLY
8 rue Jules Leeven
29200 BREST

Page n° 2

DEPARTEMENT :
FINISTÈRE

ORDONNATEUR : Marie PACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RÉSULTAT DÉTAILLÉ PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	82 622.08	82 622.08	0.00
Vie de l'élève	220 568.68	220 568.68	0.00
Administration et logistique	99 505.31	99 505.31	0.00
Total services généraux (1)	402 696.07	402 696.07	0.00
Restauration et hébergement	123 749.85	123 749.85	0.00
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	173 749.85	173 749.85	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	576 445.92	576 445.92	0.00
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	18 360.00	13 541.00	-4 819.00

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA

COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Mael CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES			RECETTES	
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	576 445.92	576 445.92		576 445.92	576 445.92

Résultat prévisionnel	0.00	0.00
CAF ou IAF	0.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	18 360.00	18 360.00	13 541.00

Total dépenses et recettes inscrites au budget	594 805.92	594 805.92	589 986.92
--	------------	------------	------------

ORDONNATEUR : Marie FACCHENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	82 622.08	82 622.08		82 622.08	82 622.08	
Vie de l'élève	220 568.68	220 568.68		220 568.68	220 568.68	
Administration et logistique	99 505.31	99 505.31		99 505.31	99 505.31	
Total services généraux (1)	402 696.07	402 696.07		402 696.07	402 696.07	
Restauration et hébergement	123 749.85	123 749.85		123 749.85	123 749.85	
Bourses nationales	50 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00	
Total services spéciaux (2)	173 749.85	173 749.85		173 749.85	173 749.85	

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	576 445.92	576 445.92
	Résultat prévisionnel	0.00

Tableau prévisionnel de financement

	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	18 360.00	13 541.00
CAF	0.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	4 819.00
Total	18 360.00	18 360.00

Montant du fonds de roulement

Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
16 332.50	0.00	4 819.00	11 513.50

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes					
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes adverses au budget initial de l'année N-1	Total	Etat	Region, Dépt, Gpi, communes et Autres Co.	Ressources propres	Autres	
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Activité pédagogique	97 356,63	82 522,05	91 401,03	82 522,05	5 587,33	57 807,97	3 048,88	22 400,00	
Vie de l'élève	218 552,48	220 586,68	218 552,48	220 586,68	218 586,58	3 670,00	0,00	0,00	
Administration et logistique	124 438,18	98 505,21	101 538,56	98 505,21	0,00	68 973,92	26 431,33	100,00	
Total services généraux (1)	439 757,31	402 696,07	411 563,08	402 696,07	222 486,31	131 251,49	32 478,27	16 500,00	
Restauration et hébergement:	163 523,95	123 749,85	163 523,95	123 749,85	0,00	466,00	123 283,95	0,00	
Bourses nationales	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	
Total services spéciaux (2)	213 523,95	173 749,85	213 523,95	173 749,85	50 000,00	466,00	123 283,95	0,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	653 281,26	576 445,92	625 087,03	576 445,92	272 486,31	131 717,49	155 762,12	16 500,00	
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL									
Opérations en capital	0,00	18 380,00	0,00	18 381,00	0,00	13 541,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL	653 281,26	594 805,92	625 087,03	593 986,92	272 486,31	145 258,49	155 762,12	16 500,00	

ORDONNATEUR : Marie FACCHENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GÉNÉRAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admissibles au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Dotations	Ac. n°	Compte	Libellé				
00EPLA			DEPLACEMENT PROJET BIBUS		activités nautiques		3 895,77
00EPLAC			DEPLACEMENTS		Subv. Contraintes gpt. co.éduc.		2 365,77
00MANUE			manuel scs hors dotation		THEATRE		4 415,50
00MANUEL -			Manuels scolaires hors dotation		Subv. Contraintes gpt. co.éduc.		4 415,50
00PROJC			CAISSE A CLOU		SCIENCE COMES TO THE TOWN		1 000,00
00PROJET			Caisse à clous		Autres subventions		3 000,00
00SCIEN			SCIENCE COMES TO THE TOWN		Vente tendresse autoproduite		900,00
00SCIENCES			POLE SCIENCE MATH TECHNO SVT PHYSIQUES		Autres produits except.		900,00
13TNE			FORMATION LONGUEUR D ONDE		FORMATION LONGUEUR D ONDE		1 800,00
13TNE -			FORMATION LONGUEUR D ONDE		Subventions minist. éducat.		1 800,00
2EDUC			Sub cd 29		DEPLACEMENT OCEANOPOLIS		300,00
2EDUC -			COLLEGE AU CINEMA CS29		Subventions Département		300,00
2EDUC -			DEPLACEMENT OCEANOPOLIS		Sub cd 29		11 750,00
2EDUC-KAY			PROJET KAYAK-CS22		Subventions Département		450,00
2PEDA			Matériel présa sub cd29		Subventions Département		2 500,00
2PEDA -			PORTABLE EN PALLASSE		Subventions Département		5 700,00
CREGLO			CREDITS GLOBALISES		Matériel présa sub cd29		716,20
00CARNETS			CARNETS CORRESPONDANCE		Subventions Département		716,20
00REP-PC			Cost de reproduction		placine gymnase reliquat		32,00
12ALIP			Aides à l'insertion professionnelle		Subventions Département		32,00
12CCR			Carnets de correspondance		CREDITS GLOBALISES		3 767,63
12MS-			Manuels scolaires		Subventions minist. éducat.		120,00
13REP			Costs de reprographie		Subventions minist. éducat.		434,00

ORDONNATEUR : Marie FACCHENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ.

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
Domaine	Activité	Libellé	Imputation	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent
ENSGEN	ENSEIGNEMENT GENERAL				
04ASSUR	ASSURANCES				
00CE	SOLE COI				
00CREDITS	CREDITS ENSEIGNEMENT				
00INDEX	INDEX EDUCATION				
00MELI9ART	Mélanges artistiques				
00SECPA	SECPA DEPENSES COMPLEXES				
00SECPA C2	MATERIEL ATELIER C28				
00SECPA VI	SECPA - VISITES PEDA				
00SECPA4	Arrangement environnement classe				
00SECPA4A	Mobilier atelier habitat éducatif 13420				
00LIS	LIS				
2001FC4A	CHAO CHAM				
EP5	EQUIPEMENTS SPORTIFS				
00CRED EP5	Mobilier EP5				
2001MN	UTILISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS				
2PREJNEPS	MATERIEL EP5				
2PISC	PISCINE UTILISATION C28				
2SPORT	ACHT MATERIEL SPORTIF C28				
PROJ	PROJET SORTIES				
0ATELTHES	ATELIER THEATRE				
0BM	Ballon en bois				
0BM - THE	0BM THEATRE IMPROVISATION				

Domaine	Activité	Compte	Libellé	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
ENSGEN	134S-	7441	Subventions ministérielles		816,75	3 767,63
04ASSUR	134EP	7441	Subventions ministérielles		630,30	
00CE	200TF	7443	Subventions Département		21 775,30	
00CREDITS	00CREDITS		divers		400,00	816,88
00INDEX	00INDEX		Autres produits et services			253,00
00MELI9ART	00MELI9ART		Produits exceptionnels		200,30	
00SECPA	00SECPA		Autres produits exceptionnels		200,30	588,69
00SECPA C2	00SECPA C2		ENSEIGNEMENT GENERAL		15 136,94	38 306,10
00SECPA VI	00SECPA VI		Subventions Département			1 513,12
00SECPA4	00SECPA4		Subventions Département		1 688,30	
00SECPA4A	00SECPA4A		Produits exceptionnels			15 400,00
00LIS	00LIS		Produits exceptionnels		2 672,00	
2001FC4A	2001FC4A		Produits exceptionnels		10 177,13	
EP5	EP5		Subventions Département			21 387,00
00CRED EP5	00CRED EP5		Subventions Département		1 200,00	
2001MN	2001MN		EQUIPEMENTS SPORTIFS		14 159,98	13 592,00
2PREJNEPS	2PREJNEPS		Subventions Département		3 225,00	12 590,00
2PISC	2PISC		Subventions Département		842,00	302,00
2SPORT	2SPORT		Subventions Département		104,95	
PROJ	PROJ		PROJET SORTIES		1 800,30	
0ATELTHES	0ATELTHES		Subventions gérées collectivement		1 800,00	
0BM	0BM		PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSEMENT		31 443,98	
0BM - THE	0BM - THE		Subventions gérées collectivement		2 015,00	

ORDONNATEUR : Marie FACCHENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes				
Imputation			Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Acrité	Libellé			Donnaire	Compte	Libellé	
	03M-FLA-M	CONCOURS EGALITE SUMME OLYMP	1 000,00		03M-NAUT	7449	Subv. Communes gp. co.éduc.	371,77
	03M-KAY-K	PROJET KAYAK-BM	2 100,00	* 500,00	03M-THE	7449	Subv. Communes gp. co.éduc.	7 300,00
	03M-NA-J	REJOINT NATISME-BM	871,77		03A3LAB1	7443	Subventions Département	4 188,00
	03-1A	CLASSES CHAC ET CHAM	1 200,00		03A3LAB2	7443	Subventions Département	6 200,00
	03-PLAC	DEPLACEMENTS	4 000,00		03A3LAB3	7443	Subventions Département	300,00
	0FAB-AB1	Imprimerie 3D TNE	4 188,00		03A3LAB4	7443	Subventions Département	* 368,68
	0FAB-AB2	2FAB-AB2V - Pack fab av 1230GSE17A	9 200,00		03E6RAD10	7441	Subventions m.iris.douc-nat.	* 800,00
	0FAB-AB3	Outils TNE	600,00		03E6RAD10	7443	Subventions Département	1 384,71
	0FAB-AB4	Vaisselle Thymio TNE	1 988,68		03E6JCA-E	7443	Subventions Département	* 500,00
	0KRA-XEN	Projet Lits	478,80		03E6JC-DIN	7443	Subventions Département	370,00
	0PROJET	Caisse à rizus	180,00		03E6JC-KAY	7443	Subventions Département	* 368,00
	0VOC-LES-MO	PROJET VOILE ET CJOYNNETE BMQ	* 600,00		03E6JCKAL	7443	Subventions Département	126,00
	0VIBRADIC	VIBS RADIC-ETAB	3 200,00		VOYAGE		VOYAGES SCOLAIRES	4 765,00
	2EDUC-KAY	PROJET KAYAK-C23	* 388,00		COHA	7087	Contributions participants	2 585,00
PROJET		PROJETS CULTURELS ARTISTIQUES ETABLISSEM	1 995,00		COHA	7406	Autres cours et egs	160,00
	2EDUC-DIK	Co-ège au ciréna	370,00		CTAL-E	7087	Contributions participants	1 950,00
	2EDUC-ATE	ATELIER ARTISTIQUE	* 500,00		CTAL-E	7406	Autres cours et egs	* 90,00
	2EDUC-KAL	GALETTE JANSONS LA PEUR-2D 23	126,00		COUESSAN	7087	Contributions participants	1 328,00
REPROG		REPROGRAPHIE	4 567,20					
	0P4-ILAS	PAPIER REPROGRAPHIE	800,00					
	0PHOTLOC1	Localisation copieur sale prof	* 287,20					
	0PHOTLOC2	Consommables pour copieur tout espieur	2 500,00					
	0K-EPFC	Drak de reproduction		4 300,00				

ORDONNATEUR : Marie FAOCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Naud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Imputation			Vote du Conseil d'Administration		Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
Extrane	Activité	Libellé				
VOYAGE		VOYAGES SCOLAIRES	8 000,00	2 284,00		
	BOCHAMPARI	SEJOUR A PARIS CHARENTAIS	550,00			
	STRALE	Séjour Ilele	2 500,00			
	MOUESAN	VOYAGE OUESANT		2 284,00		
Total du service			97 056,63	82 622,00	Total du service	
			Crédits votés par le C.A		Recettes votées par le C.A	
			82 622,00		82 622,00	

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MAUD CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation				Imputation			
Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent				Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent			
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Donnaire	Activité	Compte	Libellé
AED		REMUNERATION AED	214 181,35				REMUNERATION AED
	6AED	Assistants d'éducation (ém. et charges)	213 681,35		1EAED	7441	Subventions tit.s. dépt.nat
	6CVAL	Depenses administratives locales	500,00		1EDAL	7441	Subventions tit.s. dépt.nat
AIDES		AIDES A CARACTERE SOCIAL	4 189,83	6 387,33	AIDES		AIDES A CARACTERE SOCIAL
	7AEDS	Primes social lycées et collèges	1 959,83	2 717,33	1E3S-	7441	Subventions tit.s. dépt.nat
	7BES	AIDE RESTAURATION 2023	2 200,00	3 670,00	2BRES	7443	Subventions Département
PROJ		PROJET SORTIES	211,31		PROJ		PROJET SORTIES
	ECESC	PETITS DELENERS BE	200,20		0BM	7444	Subv. Communes gdt. collég.
	EDC-EGSMO	DELEGUES BAC	11,31		2D0TF	7443	Subventions Département
Total du service			218 562,49	220 568,68	Total du service		
			Crédits votés par le C.A.	220 568,68	Recettes votées par le C.A.		

ORDONNATEUR : Marie FACCEGENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget Initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admissibles au budget Initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Donnée	Activité	Libellé	Donnée	Activité	Libellé		
ENTREE		ENTRETIEN	16 839,76	200TE	Dot c228 complémentR tot		28 881,60
		2553-CHANGEMENT ORGANISMANE		220TE	Subventions Département		23 881,50
		CONTRATS DIVERS	180,20	5533-03-CONTRI	CONTRIBUTION ENTRE SERVICES	11 732,57	12 283,39
		FOURNITURES EN RETIEN	2 500,00	5533-03-CONTRI	Contre: Entre services élec.	11 732,57	12 283,39
		Location garage, voirie, voirie	1 632,00	5533-03-CONTRI	CONVENTION OCCUPATION PRECAIRE	6 433,00	7 145,00
		Emploieement: Pontille collège	26 511,78	5533-03-CONTRI	Autres produits actifs et taxes	6 433,00	1 130,20
		PRODUIT ENTRETIEN	2 500,00	5533-03-CONTRI	Localités diverses	5 300,00	5 046,20
		REPARATION	2 500,00	5533-03-CONTRI	divers	534,00	100,00
		CONTRATS OBLIGATOIRES	3 37,70	5533-03-CONTRI	Autres subv. d'exploitation	100,00	130,20
		CONTRAT AGENSEUR	1 45,50	5533-03-CONTRI	Subventions tir s. écoulat	434,00	
		FRAIS GÉNÉRAUX	24 998,10	5533-03-CONTRI	ENTRETIEN	13 062,00	
		FRAIS ADMINISTRATIFS	3 37,70	5533-03-CONTRI	Subventions Département	6 300,00	
		ACFRANCHISSEMENTS	6 200,00	5533-03-CONTRI	Subventions Département	12 062,00	
		ACQUISITION mobilier, matériel et cation	600,00	5533-03-CONTRI	MATÉRIELS	26 041,76	2 754,00
		ACQUISITION mobilier pour l'évaluation	2 615,72	5533-03-CONTRI	Autres produits exception.	100,00	
		FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 600,00	5533-03-CONTRI	Subventions Département	25 511,78	
		TAXES ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES	2 000,00	5533-03-CONTRI	Subventions Département	430,00	
		INDEX ÉDUCATION	2 200,00	5533-03-CONTRI	Subventions Département		2 754,00
		MATÉRIEL	500,00	5533-03-CONTRI	Opérations spécifiques	3 871,13	10 000,00
		RECEPTION	700,00	5533-03-CONTRI	Opérations spécifiques	3 611,73	10 000,00
		TELEPHONE		5533-03-CONTRI	Travaux écoulat		40 336,92
		ACHAT INFORMATIQUE	796,00	5533-03-CONTRI	Subventions Département		40 336,92
		IGNES fixes collège	1 000,00	5533-03-CONTRI	Installation	40 165,00	

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admissibles au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Dotations	Affectat	Libellé		Comptable	Article	Libellé	
	1300R	Carnets de correspondance	772.29				
DENREE		DENREES ALIMENTAIRES	73 383.41				
	00EPR	Achats de denrées	73 383.41				
FRAISG		FRAIS GENERAUX	11 732.67				
	00CINT	Contribution entre services de l'Etat.	11 732.67				
HERGEM		HEBERGEMENT EXTERIEUR	860.00				
	00REPAS	REPAS EXTERIEURS	860.00				
MATERI		MATERIELS	38 870.82				
	20MATERI	MATERIEL SRH SUB C029	38 870.82				
	00CINT	Contribution Service	12 283.39				
	00CONTR	CONTRIBUTION ENTRE SERVICES	12 283.39				
REVERS		REVERSEMENT C029	25 499.56				
	20REP	CONTRIBUTION REMUNERATION PERSONNEL	25 499.56				
Total du service			163 523.95			Total du service	163 523.95
			Crédits votés par le C.A.			Recettes votées par le C.A.	423 749.85
							423 749.85

ORDONNATEUR : M^{me} FACCENDA

COMPTABLE ASSIGNATA RE: MAUD CONG

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes								
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration		Imputation			Rappel des recettes admisées au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration	
Congrès	Affecte	Libelle			Donaire	Activité	Compte	Libellé				
BOURSE		BOURSES NATIONALES	50 000,00	50 000,00	BOURSE			BOURSES NATIONALES	50 000,00		50 000,00	
OBN		SOURSES NATIONALES	50 300,00	50 300,00		OBN	7491	Subventions rtiAls,États etL	50 000,00		50 000,00	
Total du service			50 000,00	50 000,00				Total du service	50 000,00			
Crédits votes par le C.A			50 000,00	50 000,00				Recettes votées par le C.A	50 000,00			

ORDONNATEUR : Marie FACCEIDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

OPC : Opérations en capital

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admisées au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
MATERI		MATERIELS					
	ZCULS	SRH MATERIEL REMPLACEMENT 25523	14 250,00	MATERIELS			11 863,00
			14 250,00		ZCULS	1313	Subv. Investiss. Départem.
MATSEG		MATERIEL SEGPA	1 200,00				1 853,00
			1 200,00	MATERIEL SEGPA			200,00
	2PEDA-GEN	Matériel pédagogique	1 200,00		2PEDA-GEN	4513	Subv. Investiss. Département
MOBIL		MOBILIER	2 910,00				600,00
			2 910,00	MOBILIER			1 078,00
	2MOBI	sub-éd 23 mobilier	2 910,00		2MOBI	1313	Subv. Investiss. Département
			2 910,00				1 078,00
		Total du service	18 360,00			Total du service	13 541,00
			18 360,00			Recettes votées par le C.A.	13 541,00
						Recettes votées par le C.A.	13 541,00

Académie :
RENNES
Exercice : 2026

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE
Etablissement : 0291661Y
COLLÈGE ANNA MARLY
8 rue Jules Lesven
29200 BREST

Pièce : B4.1.1
Pour les A.C.
Page n° 19
DEPARTEMENT :
FINISTERE

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
FARPI REVERSEME	REVER	2FARPI
CONTRIB SERVICE	0CONT	3CONTGUIS
CONTRIB SERVICE	0REPAR	0REPARATI
CONTRIB SERVICE	0EXT	0REPAS
CONTRIB SERVICE	0CINT	3CONTRI
CONTRIB SERVICE	0MATER	0MATERIEL
CONTRIB SERVICE	0PRSRH	0PROSRH
CONTRIB SERVICE	0ANV	0ANV
CONTRIB SERVICE	0RECEP	0RECEPTIO

ORDONNATEUR : Marie FAGGENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2					Calcul détaillé des recettes et des dépenses			
RECETTES					Montant des charges de fonctionnement et des reversements			
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	FARPI REVERSEME	CONTRIB SERVICE		
D° 2 JOURS	0	3,50		0				
D° 3 JOURS	3296	3,50	12 534,80	3296	3 882,89	3 255,45		
D° 4 JOURS	23625	3,7	87 845,75	23625	27 171,11	22 768,35		
D° 5 JOURS	2380	3,50	8 525,00	2380	2 656,08	2 227,85		
ELEVES AU TICKET	285	4,30	1 325,50	285	432,92	353,59		
Interne 5 jours	170	10,45	1 773,50	170	550,72	481,89		
Total			111 914,55	29756	34 603,51	29 097,75		
Convivès	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	FARPI REVERSEME	CONTRIB SERVICE		
COMMENSAL X <= 369	1418	3,85	5 459,30	1418	1 692,36	1 419,42		
COMMENSAL X <= 465	0	4,30		0				
COMMENSAL X > 466	975	5,20	5 465,00	975	1 692,50	1 419,65		
Total			10 924,30	2393	3 384,86	2 839,07		
Total général			122 838,85	32149	38 078,43	31 936,80		

Autres recettes affectées au CN		Montant
FAR/M_0029		486,00
VENTE CAFE		250,00
Vente copie cartes		200,00
Total général		936,00

Total général des prévisions de recettes	123 749,85
--	------------

ORDONNATEUR : Marie FACENDIA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONQ

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Montant
FARPI REVERSEME	38 078.49
CONTRIB SERVICE	31 936.80
Total général	70 015.29

Dépenses hors crédit nourriture	70 015.29
Dépenses crédit nourriture	53 734.56
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	3.85

ORDONNATEUR : Marie FACCHENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : MAUS CONQ

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Budget du Service Restauration Hébergement						
Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Domaines	Activités	Montant	Domaines	Activités	Compte	Montant
Admission Non Valeur Huisserie	ADMISSION EN NON VALEUR	1 200.00	Interne 5 jours	Interne 5 jours	7082	1 776.50
CONTRATS CUISINE	contrats cuisine	8 724.00	MATERIELS	FARMIM CD29	7443	486.00
Contribution Service	CONTRIBUTION ENTRE SERVICES	12 283.39	SERVICE DE RESTAUR	COMMUNSAUX	7082	10 919.30
Frais de réception	RECEPTION	200.00	SERVICE DE RESTAUR	ELEVES AU TICKET	7082	1 386.50
Matériel vaisselle cuisine	MATERIEL SRH	2 500.00	SERVICE DE RESTAUR	FORFAIT DP ELEVES	7088	108 741.55
PRODUIT ENTRETIEN SRH	PRODUIT ENTRETIEN SRH	2 200.00	Vente café	Café réception 1€ unité	7088	250.00
Repas extérieur	REPAS EXTERIEURS	1 329.41	Vente Carte TS	Vente Carte carte TS	7088	200.00
REVERSEMENT CD20	CONTRIBUTION REMUNERATION PERSON	36 078.49				
Réparation cuisine	REPARATION	3 500.00				
Crédit nourriture		53 734.56				
Total général		123 749.85	Total général			123 749.85

ORDONNATEUR : Marie FACCENDA
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Maud CONOBUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLE	Fonctions Educatives	fonction educative	6.75	212 656.43	AED
		Total	6.75	212 656.43	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	enseignants	27.86	2 173 913.24	ENSEIGNEMENT EDUCATION
	Fonctions Education, Santé, Social	education santé	2.67	152 528.36	SANTE SOCIAL DIRECTION
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	administration	3.84	326 726.34	ADMINISTRATION
		Total	34.17	2 653 167.94	
CT-MET-EPC	Fonctions Entretien & Maintenance	entretien maintenance	4.50	0.00	2024
	Fonctions Restauration & Hébergement	restauration	2.00	0.00	327 406.95 DONT 100,58 FRAIS DE DEPLACEMENT
		Total	6.50	327 406.95	
Total			47.42	3 193 231.32	

RAPPORT DU BUDGET 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2025

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation

- Pour une année (principe de l'annuité) du 1^{er} janvier au 31 décembre,
- Dans un document unique (principe de l'unité)
- De toutes les ressources et les charges (principe de l'universalité)
- Réparties selon leur nature dans des services (principes de spécialité)
- En respectant le principe de l'équilibre (équilibre réel)

Il doit donc retracer les dépenses et les recettes qui permettent à l'établissement scolaire de fonctionner pour l'année civile à venir. C'est un outil de pilotage pour le chef d'établissement qui prend en compte le projet d'établissement, le contrat d'objectif conclu avec l'autorité académique et les orientations fixées par la collectivité de rattachement. C'est un acte financier qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'établissement.

Au cours de l'exécution budgétaire (du 1^{er} janvier au 31 décembre), le conseil d'administration pourra être amené à voter des « décisions budgétaires modificatives » pour ajuster le budget en fonction des événements qui peuvent survenir au cours de l'exercice budgétaire. En effet, à tout moment l'établissement doit pouvoir faire face à ses dépenses.

A la fin de chaque exercice, l'agent comptable et le gestionnaire présentent le compte financier de l'établissement pour l'exercice écoulé.

Le budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement. Il est réparti en cinq services :

- Trois services généraux :
 - Activité pédagogique (AP) pour les dépenses liées à l'enseignement,
 - Vie de l'élève (VE) pour les dépenses liées aux aides et à la vie de l'élève dans le collège
 - Administration et logistique (ALO) regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'établissement pour l'accueil des élèves et des personnels.
- Deux services spéciaux :
 - Les bourses nationales (SBN)
 - Le service de restauration et d'hébergement (SRH)
- Un service réservé aux opérations d'immobilisation (OPC) pour les dépenses d'investissement supérieures à 800 € HT.

Chaque service est divisé en Domaines puis en code d'Activités pour les rendre plus lisibles et pour permettre aux principaux financeurs d'identifier clairement toutes les dépenses qu'ils subventionnent (0 : pas de subvention spécifique ; 1 : Etat ; 2 : Département).

A la rentrée 2025, le collège compte **302** élèves dont **218** demi-pensionnaires.

Pour l'année 2025-2026, il y a 47.42 ETP (équivalent temps plein) qui travaillent au sein de l'établissement : 40.92 sont rattachés à l'éducation nationale (direction et administration, enseignement et éducation) et 6.5 sont rattachés au Département (service général, maintenance et restauration).

Le budget est construit en premier lieu par le recensement des recettes puis l'affectation des dépenses.

LES RECETTES

Les ressources du collège ont quatre origines :

I. LE DEPARTEMENT – collectivité de rattachement

Le collège reçoit du Département une Dotation Globale de Fonctionnement qui, pour 2026, s'élève à **48 267.00 €**.

Cette dotation doit couvrir les besoins en fonctionnement de l'établissement.

Pour le budget 2025, la dotation globale de fonctionnement a été répartie entre le service Activités Pédagogiques (21 387.00 €) et le service Administration et Logistique (26 881.00 €).

Par ailleurs, le Département apporte d'autres subventions, essentiellement pour participer aux dépenses liées aux projets apparaissant au service AP :

- Projet Kayak pour 1500.00 €

Il apporte également son concours pour :

- Utilisation des équipements sportifs – 12 690.00 € ouverts de manière prévisionnelle
- Transport Piscine pour 902.00 €

D'autres recettes sont inscrites au budget 2026 et correspondent à des reliquats de subvention des années antérieures reportés en 2025 :

- Transport piscine pour 32.00 €
- L'achat de tapis pour les miroirs de la salle d'évolution pour 716.20 €
- Matériel pour l'atelier SEGPA pour 1519.00€
- Les manuels scolaires pour 3767.63 €
- Refonte de l'organigramme des clefs (1 020.00€)

Deux recettes exceptionnelles pour le projet portable en pause et pour les travaux de rénovation de sept salles de classe et d'un hall au premier étage ont été demandées et incorporées au budget :

- Rénovation de sept salles et d'un hall au premier étage (39 318.92 €)
- Projet portable ne pause (6 700 €)

Le conseil départemental a mis en place un boudier tarifaire pour la restauration des élèves boursiers demi-pensionnaire (4 et 5 repas par semaine) afin de limiter à 2.00 € le prix du repas de ces élèves. Pour 2026, il est prévu à ce titre, au service VE, une subvention de 3 670.00 €.

Enfin, une aide est également apportée pour le remplacement des équipements :

- Renouvellement du matériel de cuisine (9 943.00 €)
- Achat d'un aspirateur dorsal et de deux sèche linges (1 920.00 €)
- Achat de casiers pour les élèves (1 078.00 €)

II. L'ETAT

Les subventions versées sous conditions d'emploi par l'Etat :

1. Les **bourses nationales** attribuées par l'Etat pour être reversées aux familles ou pour participer aux frais de restauration. Au budget 2026, elles sont estimées à 50 000.00€ pour 95 demandes acceptées et 47 en attente de pièces justificatives.
2. Le **fonds social des collégiens**. 2 717.33 € sont ouverts pour les aides accordées en début d'année civile 2026.
3. Les **crédits pédagogiques** destinés au financement des manuels scolaires et des carnets de correspondance.
4. Le budget n'inclut pas la masse salariale des personnels d'Etat, sauf pour ce qui concerne les contractuels assistants d'éducation pour lesquels l'établissement est employeur.

213 681.35 € sont donc ouverts au service VE correspondant au coût salarial de nos 5 AED ; s'y ajoute 500.00 € de frais annexes (administratifs, visites médicales, etc.)

III. BREST METROPOLE

Brest Métropole est un partenaire de longue date du collège Anna Marly pour ce qui concerne la participation financière aux projets éducatifs dont sont bénéficiaires les élèves du collège. Pour 2024, les recettes suivantes sont ouvertes au service AP :

- Poursuite du cycle kayak pour tous les élèves de 4^e pour 1 500.00 €
- « Projet théâtre d'impro en 6^{ème} » 4 415.50€
- Reliquat de subvention des années précédentes pour 2 395.77€ (Participation aux activités nautiques).

IV. LES RESSOURCES PROPRES A L'ETABLISSEMENT

Le collège gère et reçoit directement des recettes :

1. Les recettes propres à la restauration (service SRH) : il s'agit du versement des familles pour la demi-pension des élèves et de la vente de tickets de cantine aux commensaux. Ces recettes abondent le service SRH pour 122 833.85 €.
2. La participation des familles au séjour pédagogique facultatif à Ouessant pour les élèves de SEGPA (service AP) pour 1 328.00€.
3. 15 400.00 € que l'établissement espère percevoir au niveau de la taxe d'apprentissage
4. Diverses recettes : dégradations matérielles, perte ou dégradation de manuels scolaires, pertes de carnet de correspondance, vente des cartes de self.

5. La perception de loyers et de charges locatives pour deux logements dont les conventions d'occupation précaires courent jusqu'en août 2026 ; 6 048.00 € de loyers et 1 100.00 € de charges locatives calculées sur 7 mois sont donc inscrits au budget 2026.
6. Enfin, la contribution interne du service SRH vers le service ALO est calculée pour 12 283.39 €.

LES DEPENSES

La ventilation des dépenses se fait par Service.

❖ AP : Activités pédagogiques :

Pour 2026, les dépenses prévisionnelles du service AP s'élèvent à 82 622.08 €.

Toutes les subventions listées ci-dessus sont destinées à financer les dépenses correspondantes.

La dotation globale de fonctionnement est utilisée, quant à elle, à hauteur de 21 387.00 € pour les besoins en ressources du CDI et les crédits affectés aux enseignements ainsi que les frais de reprographie et les différents projets (classe CHAD et CHAM, sorties dont sortie à l'Opéra de Rennes, intervention post-crétion de la web radio).

D'autres sorties pourront avoir lieu en 2026, sans que leur financement soit référencé au budget car financées directement par le PASS CULTURE.

Le service AP est présenté avec un budget à l'équilibre.

Ce bilan s'explique par la dotation exceptionnelle que l'établissement a bénéficié au titre de la Taxe d'Apprentissage, avec un montant de 15 400.00 € (au lieu de 2470.82€ en 2024)

❖ VE : VIE DE L'ELEVE

Il s'agit des dépenses relatives à l'amélioration de la vie des élèves et au versement d'aides sociales attribuées aux familles sous conditions de ressources :

- Le fonds social cantine et collégien pour le paiement des frais de cantine et de vie scolaire
- L'aide départementale à la restauration qui est déduite du montant facturé aux familles.

Depuis l'exercice 2025 le budget de l'établissement doit inscrire les salaires des 5 assistants d'éducation (AED) et les frais annexes (visite médicale).

Le service VE est présenté en équilibre.

❖ ALO : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

Ce service retrace les frais de fonctionnement liés à la vie quotidienne de l'établissement pour l'accueil des élèves : les frais de communication, la viabilisation, les fournitures diverses, l'entretien, la reprographie, les réparations, les contrôles de sécurité et de maintenance obligatoires.

De nombreux travaux sont réalisés par les unités territoriales du Département. Toutefois, il convient de permettre également à l'établissement d'effectuer des achats et des travaux pour améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves.

Les dépenses inscrites au domaine « viabilisation » sont limitées au paiement des factures d'eau car celles de l'électricité et le gaz sont pris en charge par le conseil départemental.

Le collège doit également produire un organigramme des clefs qui est inexistant pour le moment. Le coût estimé est de 1020.00€.

Une subvention exceptionnelle du conseil départemental du Finistère pourra aussi permettre de rénover sept classes et un hall au premier étage pour un montant de 39 318.92€. Cette action permettra de conclure la rénovation du premier étage débuté à la fin d'année 2025 par la rénovation de trois salles de classe.

Le service ALO est présenté avec un équilibre budgétaire.

❖ SRH : SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Ce service spécial doit s'équilibrer.

Les dépenses sont constituées par :

- L'achat des denrées alimentaires (denrées standardisées, produits locaux, produits labellisés et produits bio).
- La contribution aux charges communes (11% des recettes, taux voté)
- La participation aux charges de personnel (31% des recettes) faisant l'objet de reversements au conseil départemental du Finistère.

Les achats de denrées doivent respecter la loi EGALIM du 1^{er} novembre 2018. Les cantines scolaires doivent atteindre un approvisionnement minimum de 50% de produits de qualité dont 20% bio depuis le 1^{er} janvier 2022.

❖ SBN : SERVICE DES BOURSES NATIONALES

L'estimation pour 2026 est de 50 00.00 € pour 142 élèves concernées. Le montant versé en fin de trimestre aux familles éligibles est de 40€, 110€ ou 172€. Les frais de demi-pension sont déduits du montant des bourses à verser.

❖ OPC : OPERATIONS EN CAPITAL

Ce service concerne les achats immobilisés, c'est-à-dire l'achat de biens d'un montant supérieur à 800€ HT. Ils constituent le patrimoine de l'établissement et sont soumis à l'amortissement.

Ces achats concernent : une sauteuse à gaz à 11 480€ (subvention à 90%), deux sèche linges (subvention à 50%), un aspirateur dorsal (subvention à 100%) et des casiers élèves (subvention au forfait). Ces investissements conduisent nécessairement le collège à prélever sur ses fonds propres afin de combler les pourcentages de subvention du conseil départemental du Finistère. Ainsi, un prélèvement de 4 819.00 € est nécessaire.

CONCLUSION

Le collège Anna Marly est un établissement à l'effectif stable.

Le budget prévisionnel 2026 est présenté avec un résultat prévisionnel de -4 819 € et nécessitera un prélèvement sur le fonds de roulement du même montant afin de permettre les investissements à venir et ainsi parvenir à un équilibre recettes / dépenses.

Ce prélèvement limitera le montant du fonds de roulement restant à 10 jours.

La principale, Marie FACCENDA





CALCUL DE LA DOTATION DE FONCTIONNEMENT 2026

Collège : Anna Marly Ville : BREST

- CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT -

		2025	2026
EFFECTIFS	TOTAL	308	301
	Dont SEGPA	49	60
	Dont division ULIS / Classe relais / UP2A	1	1
	Dont internes		0
	Nombre de divisions	15	11
SUPERFICIE	Bâtie	4 729	4 729
	Non-bâtie	8 759	8 759
Indice Position Sociale pris en compte ou REP	REP		
	IPS faible		
FONDS DE ROULEMENT inscrit au compte financier 2023	Montant	66639	
	Nombre de jours de fonctionnement	40	
FONDS DE ROULEMENT inscrit au compte financier 2024	Montant	66387	
	Nombre de jours de fonctionnement	37	
	Nombre de jours de fonctionnement pris en compte (recalculé sur les charges de fonctionnement moins les charges de personnel des assistants d'éducation)	60	

- CALCUL DE LA DOTATION THÉORIQUE -

	Critères	2025	2026
DOTATION VIABILISATION	Dotation fluides hors ticket repas		10 000
	Reprise fluides par le Département		46 350
	Sous-total	55 391	10 000
DOTATION ENTRETIEN	Surface bâtie x 2,38 € / m²	11 255	11 255
	Surface non bâtie x 0,20 € / m²	1 752	1 752
	Sous-total	13 007	13 007
DOTATION EFFECTIFS	Effectifs sauf SEGPA 100 premiers élèves x 88 € / élève + 42 € par élève supplémentaire	15 478	14 722
	SEGPA : Effectifs x 115 €	5 635	6 900
	Forfait ULIS/relais/UP2A 600 € par division	600	600
	Sous-total	21 713	22 222
DOTATION DÉPLACEMENTS	Dotation qui dépend du nombre de divisions et de la zone d'implantation du collège	255	187
	Sous-total	255	187
DOTATIONS PARTICULIÈRES	Internat : 6 000 € pour 10 élèves + 108,5 € par élève supplémentaire		
	IPS ou REP : Effectifs x 17 €		
	Dotation ascenseurs - (600 € par ascenseur)	1 200	1 200
	Gymnases - (1000 € par gymnase)		
	Infirmierie (1,50 € par élève)	452	452
	Autres (Classe à horaire aménagé, ...)	1 200	1 200
	Sous-total	2 852	2 852
T O T A L		93 228	48 267

Dotation nette 2025	Dotation théorique 2026	Abattement fonds de roulement	Déduction recette de location 2024	Dotation nette 2026
75 352 €	48 267 €	0 € ¹	- 5 224 €	43 043 €

→ Les montants étant arrondis (aucun chiffre après la virgule), il est possible qu'un décalage existe dans le total.

¹ Pas d'abattement

Focus sur les collèges dont la restauration est assurée par la Région Bretagne.
Les collégiens demi-pensionnaires en cités scolaires, mixtes, et services mutualisés, bénéficient des tarifs votés par le Département. Les collèges concernés sont les suivants :

- Brest Harteloire
- Brest Iroise
- Châteaulin Jean Moulin
- Douarnenez Jean-Marie le Bris
- Pont-l'Abbé René Laënnec
- Quimper Auguste Brizeux
- Carhaix Beg Avel

IV – 1 - Tarifs de restauration et d'hébergement

		Tarifs 2025 (pour mémoire)	Tarifs 2026
Elèves	DP1	3,98 €	4,04 €
	DP2	3,84 €	3,90 €
	DP3	3,74 €	3,80 €
	DP4	3,66 €	3,71 €
	DP5	3,55 €	3,60 €
Tickets exceptionnels		4,85 €	4,90 €
Repas adultes extérieurs		7,25 €	7,35 €
Commensaux (et agents départementaux hors collège déjeunant régulièrement dans l'établissement)	Catégorie 1 : indice majoré inférieur ou égal à 369 et contrats aidés, contractuels	3,80 €	3,85 €
	Catégorie 2 : indice majoré supérieur ou égal à 369 et inférieur ou égal à 466	4,75 €	4,80 €
	Catégorie 3 : indice majoré supérieur à 466	5,55 €	5,60 €
Internat (le forfait internat est composé d'un petit-déjeuner, un déjeuner, un goûter et un dîner)		10,30 €	10,45 €
Prestation supplémentaire type collation du matin ou goûter, y compris, le cas échéant, pour des élèves externes		1,00 €	1,00 €

2024			
Collège	Mandaté paie	Frais de déplacement	Total
Collège de Locquéran - Audierne	306 322,14		306 322,14
Collège Jean Jaurès - Bannalec	336 251,10	275,95	336 527,05
Collège des Îles du Ponant - Brest	124 019,15		124 019,15
Col Fontaine Margot - Keranroux - Brest	427 699,10	572,47	428 271,57
Collège Joséphine Baker - Brest	391 898,11	170,8	392 068,91
Collège Les Quatre Moulins - Brest	434 399,90	116,59	434 516,49
Collège Anna Marly (ex.Llacquard) - Brest	327 306,37	100,58	327 406,95
Collège Penn Ar C'hleuz - Brest	438 847,94	668,28	439 516,22
Collège Saint Pol Roux - Brest	233 436,82	68,61	233 505,43
Collège Pierre Stéphan - Briec de l'Ordet	384 066,70		384 066,70
Collège Beg Avel - Carhaix Plouguer	243 167,76	241,18	243 408,94
Collège des Deux Baies - Carantec	265 031,27	352,06	265 383,33
Collège de l'Autre - Chateauneuf	406 079,94	505,91	406 585,85
Collège Le Porzou - Concarneau	311 049,33		311 049,33
Collège Les Sables Blancs - Concarneau	325 887,32	535,86	326 423,18
Collège Alain - Crozon	376 900,05	1088,06	377 988,11
Collège Coat Mez - Daoulas	436 674,97		436 674,97
Collège de Kervihan - Fouesnant	666 118,19	354,98	666 473,17
Collège Roz Avel - Guerlesquin	314 064,68	334,04	314 398,72
Collège Croas Ar Pennoc - Guilers	271 829,47	112,5	271 941,97
Collège du Vizac - Guipavas	465 013,40	1030,65	466 044,05
Collège Jean Jaurès - Huelgoat	233 946,45	1514,52	235 460,97
Collège de Mescoat - Landerneau	632 943,92	858,74	633 802,66
Collège de Kerzourat - Landivisiau	367 941,39	4463,16	372 404,55
Collège Aux Quatre Vents - Lannemeur	336 708,91	532,58	337 241,49
Collège du Pays des Abers - Lannilis	386 951,51	338,03	387 289,54
Collège Paul Langevin - Le Guilvinec	329 313,07	648,53	329 961,60
Collège Camille Vallaux - Le Relecq	365 885,79	439,71	366 325,50
Collège Saint Euphère - Lesneven	480 728,91	740,98	481 469,89
Collège Parc Ar C'hoat - Moëlan sur Mer	333 360,92	1436,86	334 797,78
Collège du Château - Morlaix	461 873,81	784,27	462 658,08
Collège Mendès France - Morlaix	258 125,50	425,28	258 550,78
Collège Louis Hémon - Pleyben	271 365,10		271 365,10
Collège Edouard Quéau - Ploudalmezeau	376 748,98	1564,24	378 313,22
Collège L. & M. Fichez - Plouescat	261 220,63		261 220,63
Collège La Fontaine Blanche - Plougastel	413 994,46	33,62	414 028,08
Collège François Charles - Plougasnou	159 611,13	523,66	160 134,79
Collège des Monts d'Arrée - Plouneour	304 119,19		304 119,19
Collège de Kerallan - Plouzane	339 381,99	447,46	339 829,45
Collège Victoire Daubid - Plouzane	323 516,48	170,58	323 687,06
Collège Henri Le Moal - Plouzevet	403 873,97	288,21	404 162,18
Collège de Penanroz - Pont Aven	268 858,58	523,71	269 382,29
Collège François Collobert - Pont Buis	244 256,69	166,48	244 423,17
Collège Brizeux - Quimper	296 137,21		296 137,21
Collège de La Tour d'Auvergne - Quimper	552 596,06	161,37	552 757,43
Collège de La Tourelle - Quimper	377 728,34		377 728,34
Collège Max Jacob - Quimper	627 677,94	203,82	627 881,76
Collège Jules Ferry - Quimperle	400 113,83	1105,89	401 219,72
Collège de La Villemarqué - Quimperle	529 153,55	520,86	529 674,41
Collège Germain Pensivy - Rosporden	462 910,19	403,47	463 313,66
Collège Tanguy Prigent - St Martin	273 571,90	1111,25	274 683,15
Collège Jacques Prévert - St Pol de Léon	335 880,37	193,43	336 073,80
Collège Simone Veil - St Renan	451 041,66	765,04	451 806,70
Collège Léo Ferré - Scaër	352 472,21	440,98	352 913,19
Collège du Val d'Elorn - Sizun	305 166,60	93,8	305 260,40
Collège Nelson Mandela - Plabennec	472 712,36	79,79	472 792,15
Collège Charles de Gaulle - Landerneau	90 168,40	239,72	90 408,12
Total général	20 568 123,71	27 748,56	20 595 872,27

Restitution RCBC - Année civile 2024

0291661Y COLLEGE ANNA MARLY BREST

Date de calcul : 18/06/2025

Spécificités de l'établissement			
Regroupement	UAI	CPGE	Non
Cité scolaire	Non	Eclair	Non
Agence comptable	Non	RAR	Non
Nombre d'EPLE gérés par l'agence	0	RRS	Non
Internat	Non	ZEP	Non
Effectif	De 300 à 499 élèves	REP	Non
SEGPA	Oui	RR-PP-LS	Non

Repartition de la masse salariale			
Employeur	Fonctions	ETPT (4)	Masse salariale (5)
EPLE	Fonctions éducatives (1)	6,75	212 656,43 €
	dont 1er degré (6)	0	0,00 €
Etat (2)	Fonctions enseignement / formation	27,86	2 173 913,24 €
	dont suppléance	0,74	58 777,53 €
	dont TZR disponibles (3)	1,38	54 383,43 €
	Fonctions éducation, santé, social	2,67	152 528,36 €
	Fonctions de direction et d'administration	3,64	326 726,34 €
	dont suppléance	0	0,00 €
	Total Etat	34,17	2 653 167,94 €
Total général		40,92	2 865 824,37 €

Cette restitution ne concerne pas les personnels recrutés sur un contrat aidé.

(1) La masse salariale des At.11 est calculée à partir du salaire moyen annuel (31 491€) et du nombre d'ETPT sur l'établissement

(2) L'occupation des personnels d'orientation (ORI) et de santé (MJS) est ventilée sur l'ensemble des EPLE en fonction de leur nombre d'élèves

(3) TZR en rattachement sans affectation en remplacement sur RMP ni en suppléance.

(4) ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé

(5) Si le nombre d'agents est inférieur à 3 alors leur masse salariale n'est pas divulguée (secret statistique) et n'apparaît pas non plus dans le total

(6) Part des agents affectés sur un support du 1er degré

